

Fourniture de produits d'entretien et articles ménagers

AO 03-2018

Annexe N° 4 au Règlement de Consultation

Prestations du fournisseur

Les engagements signés sur ce présent document prévalent sur les conditions générales de vente éventuellement annexées par le fournisseur à son offre.

1-Prestations associées du fournisseur (5 points)

Démarche et outils d'accompagnement au changement des pratiques (utilisation des systèmes dosage des produits par exemple)

OUI NON

Si OUI, Préciser :

- Les noms et coordonnées des personnes du réseau mises à disposition de l'hôpital Saint Joseph
- Les supports proposés pour la mise en place du marché
- Les objectifs et les moyens mis en œuvre
- Le plan de formation et de progrès proposé pour l'accompagnement au démarrage du marché et en cours d'exécution du marché.

2-Logistique (5 points)

2.1 Modalités de livraison et frais de port (2 points) :

A - Minimum de commandes (supérieur au conditionnement) (1 point)

OUI

NON

Si OUI, préciser le montant ou la quantité :.....

Si OUI, préciser les frais de port éventuel :

Si OUI, préciser si refus de livrer en deçà d'un montant minimum ou d'une quantité minimale :

B- Frais de port pour commande normale (1 point)

OUI

NON

Si OUI, préciser le montant :

2.2 Conditions commerciales complémentaires (3 points) :

Remise pour commande dématérialisée

L'Hôpital Saint Joseph met en place la passation de ces commandes par voie dématérialisée, si le fournisseur accepte ces commandes dématérialisées. Dans ce cas :

Remise consentie : OUI

NON

Si oui % de remise

DATE :

NOM DU SIGNATAIRE :

SIGNATURE :

CACHET DE LA SOCIETE :

